

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD POUR LE 12EME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Fac hoc et vives »

Ce docteur de la loi, ce légiste pose une question dont le sujet est essentiel : la question de la vie éternelle, la question du salut. Aujourd'hui, il faut reconnaître que fort peu, et même peut-être fort peu parmi nous, se posent cette question essentielle de la vie éternelle et du salut. Entrons en nous-mêmes un instant : quels sont nos questionnements aujourd'hui ? la santé - question légitime ? la rentrée ? Peut-être déjà les prochaines vacances ? Mais la vie éternelle et le salut ! Le pape Benoit XVI disait que l'homme contemporain est fasciné par les questions antépénultièmes, c'est-à-dire les questions avant-avant-dernières, mais qu'il se dérobe à la question de la fin dernière, de la fin ultime, du but de la vie. Alors, à la faveur de cette rentrée, puisque nous mettons en place de nouveaux dispositifs, soyons guidés par la perspective de la vie éternelle et du salut. Saint Bernard recommandait : in omnibus respice ad finem, « en toutes choses regarde le but », le but ultime. Car si l'on perd en perspective le but ultime, notre vie devient tout simplement absurde : à quoi bon tout cela ?

Ce docteur de la loi pose donc une question dont le sujet, dont le thème, la vie éternelle, le salut, est un sujet pertinent, un sujet essentiel. Mais il pose la question, précise l'évangéliste, non pas pour assouvir sa quête d'absolu mais pour tenter Jésus et, de ce fait, hélas, la question essentielle devient une question purement académique. Ce légiste souhaite en effet entrer en confrontation idéologique avec Jésus au sujet de l'interprétation de la loi, un débat entre experts de la Torah. Or la question du salut n'est pas une question purement académique, c'est une question existentielle. Et, du reste, Jésus lui répondra qu'il ne suffit pas de débiter par cœur une leçon mais de vivre de cela : fac hoc et vives, « fais cela et tu vivras. »

Question donc essentielle, question existentielle, mais question pourtant mal posée. Littéralement cet homme demande à Jésus : « Maître, quoi moi ayant fait, j'hériterai de la vie éternelle ? » Il pense que le salut s'acquiert par nos œuvres. Il pense qu'ayant fait ce qu'il faut, le salut nous reviendra comme un dû. Or, le salut, la vie éternelle, est toujours gratuit. Et

ce que l'on fait en vue du salut et de la vie éternelle, il nous est donné de pouvoir l'accomplir. Dans ces conditions, le salut ne s'obtient pas à force d'agir ou de faire mais se reçoit et s'accueille comme un don. Et donc la question que cet homme aurait dû poser à Jésus n'est pas : « Maître, quoi moi ayant fait, j'hériterai de la vie éternelle ? » mais plutôt : comment accueillir le don de la grâce, don qui me met en capacité et en obligation d'un agir et d'un faire éthique, d'un comportement moral conforme à ce don reçu ?

Jésus dit donc à cet homme : « fais cela et tu vivras. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, de tout ton esprit et ton prochain comme toi-même. Oui fais cela et tu vivras. » Ceci est très important. Les commandements de Dieu ne sont pas des impératifs arbitraires de telle sorte que Dieu, au fond, pourrait commander le contraire de ce qu'il commande. Selon cette conception positiviste, une chose est bonne parce qu'elle est autorisée ou elle est mauvaise parce qu'elle est interdite. Or c'est tout le contraire ! Une chose est interdite par Dieu parce qu'elle est mauvaise en soi et pour moi. Une chose est autorisée par Dieu parce qu'elle est bonne en soi et pour moi. Les commandements ne sont pas de impératifs absolus et arbitraires. Les commandements de Dieu, ce sont les lois de la vie et de l'amour ! Prenons l'exemple du mariage. Lorsqu'on se marie, on souscrit à trois obligations : celle de la fidélité, celle de la fécondité si possible et celle de l'indissolubilité. Ce n'est pas là un carcan qui nous est imposé par l'Eglise pour briser l'élan spontané de notre amour : ce sont les lois mêmes de l'amour. La fidélité, en effet, vient de ce qu'on considère que l'autre n'est pas un objet qu'on acquiert, qu'on consomme et qu'on jette. La fécondité vient de ce que l'amour, par essence, est diffusif de lui-même : il aspire à se répandre. Et l'indissolubilité vient du fait qu'on aime la personne dans une de ses dimensions essentielles : la durée. Le mariage est un pacte de confiance : je crois en ce que tu vas devenir. Ainsi les commandements de Dieu sont vraiment les lois de la vie et de l'amour. Nous le savons bien d'ailleurs parce que lorsque nous péchons, nous savons que notre nature même est blessée et que l'amour est gâché.

Enfin, Jésus, aujourd'hui, nous indique que la morale chrétienne (« fais ceci », qui est ordonnée à la vie éternelle, « et tu vivras ») n'est pas seulement une morale de comportement mais qu'elle sollicite, elle impacte toutes nos facultés, toutes nos puissances. En effet, Jésus dit : « la loi dit : tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces. » Amen.

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante :

lbc.dec@free.fr